



Dr Don Friedlander

Bâtir une profession forte

En vertu du nouveau plan d'action stratégique de l'ADC, 3 priorités servent à orienter nos activités – une profession forte, une communauté unie et un public en santé. Ce mois-ci et dans mes 2 prochains articles, j'expliquerai les objectifs et les initiatives de chacun de ces secteurs prioritaires, en commençant par une profession forte.

Suivant une définition donnée, une profession est «une vocation fondée sur une formation scolaire spécialisée dont le but est d'offrir des conseils et des services désintéressés». Bien que nous ne prenions pas toujours le temps de songer à la définition de la profession, nous connaissons tous les répercussions positives que la profession dentaire a sur la santé et le bien-être du public. Il est donc important de prendre des mesures visant à assurer que notre profession demeure dans une position forte.

Pour atteindre ce but, le Conseil d'administration de l'ADC a créé une équipe dont l'objectif est d'analyser l'état de la profession dentaire et de déterminer les principaux défis actuels et futurs qui se présentent à nous. L'équipe proposera des stratégies et des mesures que l'ADC peut adopter pour affronter ces défis et bâtir une profession forte.

L'une des priorités stratégiques majeures de l'équipe est de coordonner une campagne de sensibilisation nationale en vue de promouvoir la dentisterie, les dentistes et la santé buccodentaire. Tout comme les autres types d'affaires, d'industries ou de professions, la profession de la dentisterie se doit de créer une marque forte et une impression favorable dans les esprits des patients et des intervenants.

Pour maximiser les ressources de l'ADC et de nos associations provinciales alliées, nous aurons recours à une approche stratégique pour ce projet de marquage qui comprendra un plan intégré de marketing et de communications. La réputation de la dentisterie sera renforcée en démontrant la valeur de la profession sur l'amélioration de la vie de nos patients.

Une autre stratégie maintenant déployée pour cultiver une profession forte consiste à nous servir des capacités d'intervention de l'ADC comme d'un

levier afin d'améliorer les relations de la profession avec les décideurs du gouvernement et les leaders d'opinion. Autrement dit, nous surveillerons les modifications que le gouvernement se propose d'apporter aux lois et aux règlements, nous informerons nos partenaires et nous coordonnerons les discussions nécessaires pour harmoniser la formulation des politiques et la défense de nos droits et intérêts. Bien que l'ADC se soit, au cours de la dernière année, surtout préoccupée de la santé buccodentaire des personnes âgées dans nos activités de lobbying, nous avons également transmis aux décideurs des messages sur le financement des soins dentaires et de la recherche en santé buccodentaire, la réglementation visant les produits, le contrôle du tabagisme, la santé buccodentaire des Premières nations et la concurrence en dentisterie.

Par ailleurs, une profession ne saurait être forte sans avoir des associations professionnelles efficaces qui collaborent entre elles; cet élément essentiel permet à la dentisterie canadienne de s'exprimer d'une seule voix. Grâce à une collaboration de ce genre, nous avons un impact plus grand sur le progrès de la profession en faisant la promotion de la santé buccodentaire auprès du gouvernement, des médias et du public. Et comme la profession est fondée sur une formation scolaire spécialisée, l'équipe a également déterminé que, pour faire progresser davantage la profession, nous devons soutenir les bases scientifiques et universitaires de la pratique dentaire et contribuer à l'enrichissement de cet ensemble de connaissances.

Enfin, l'un des privilèges dont nous jouissons en notre qualité de professionnels dentaires est le travail autonome. Pour maintenir une profession forte, nous devons faire preuve de diligence et préserver notre degré de contrôle relativement élevé sur le travail que nous effectuons, tout en renforçant notre rôle prépondérant en santé dentaire pour ce qui a trait au diagnostic et à la prestation de services à nos patients.

Au Canada, les dentistes sont reconnus comme des experts en matière de santé buccodentaire et, grâce à notre éducation et à nos compétences pour diagnostiquer et traiter, nous offrons un service essentiel à nos patients. Nous avons gagné leur respect et leur appréciation par notre dévouement envers la profession et le public que nous servons. Cependant, nous ne pouvons jamais prendre cette situation pour un acquis. C'est uniquement en bâtissant une profession forte en occupant la première place dans les soins buccodentaires et en servant l'intérêt public à l'aide de nos connaissances et de nos interventions, que nous pourrions demeurer les maîtres de notre avenir.

Don A. Friedlander, BSc, DDS,
president@cda-adc.ca

« Nous devons préserver notre contrôle sur le travail que nous effectuons, tout en renforçant notre rôle prépondérant en ce qui a trait à la prestation des services à nos patients. »